

# SACS DE SEMENCES

## ensemble, recyclons !



### ➔ Un nouveau service de collecte

Sur tout le territoire, plus de 1 000 distributeurs, coopératives et négoce, proposent un service de collecte des sacs de semences. Ce dispositif s'adresse aux utilisateurs professionnels de semences certifiées.

En tant que professionnel, vous êtes responsable du devenir des emballages usagés (Article R543-67 du code de l'environnement). Le brûlage ou l'enfouissement des emballages sur l'exploitation sont interdits. En rapportant vos sacs de semences

à votre distributeur :

- vous êtes en conformité avec la réglementation,
- vous participez aux démarches de progrès engagées par l'agriculture (bonnes pratiques, certification...)
- vous préservez votre cadre de vie.

### ➔ Les bons gestes : 2 options

Pour la préparation avant collecte, suivez les instructions de votre distributeur !

#### Conditionnement en fagots



x 50

➔ Déposez les sacs à plat sur une surface propre

Astuce : disposez 2 ficelles au sol avant de déposer les sacs pour faciliter la fabrication des fagots

➔ Ficelez-les en fagot de 50 sacs



➔ Stockez vos fagots sur une palette, au sec et à l'abri



➔ Videz complètement le sac dans le semoir

#### Conditionnement en saches



➔ Rangez vos sacs vides dans la sache réservée aux sacs, boîtes et bouchons de produits phytopharmaceutiques



➔ Fermez la sache à l'aide d'une ficelle

#### pour votre sécurité

Lors de la manipulation des sacs de semences, il est important de :

- ➔ s'équiper de protections individuelles (gants, vêtement de travail...),
- ➔ ne pas boire, ni manger, ni fumer.

Apportez vos fagots ou vos saches chez votre distributeur, sur le site et à la date qui vous seront indiqués.

## → Des emballages valorisés

Le recyclage permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer aux économies d'énergie et d'aller dans le sens du développement durable.



balles sur des plateformes de pré-traitement.

### Une seconde vie pour vos sacs de semences

Les sacs en papier sont ensuite traités et recyclés par des usines spécialisées. Chaque fois qu'une tonne de papier est recyclée **on économise :**

- 1,41 tonne de bois
- 48,2 m<sup>3</sup> d'eau
- 10,25 MWh d'énergie.

Le papier recyclé peut, par exemple, être utilisé comme couche de protection des cloisons en plâtre.

### La valorisation énergétique

Les sacs de semences en sachets seront traités et utilisés comme combustible de substitution dans des fours à cimenterie. L'énergie issue de la combustion d'un sac de semences pourra alimenter une ampoule de 60W pendant 4 heures.



papier de protection des cloisons en plâtre destinées au bâtiment

## → Semences certifiées : l'engagement qualité !

Depuis des générations, les Semenciers concourent, par le progrès végétal, à la sécurité de la chaîne alimentaire et à l'économie des filières de production, dans une démarche de respect durable de l'environnement. En soutenant la mise en

place de cette nouvelle filière, les semenciers veulent accompagner leurs produits jusqu'au bout de leur cycle de vie, dans la continuité logique des processus en place dans les stations professionnelles de semences, pour le respect de l'environnement.

## La France championne d'Europe !

La France est le seul pays en Europe à disposer d'une organisation nationale ayant vocation de récupérer les déchets d'agro fourniture sur l'ensemble du territoire. Cette réussite exemplaire, nous la devons à l'engagement de l'ensemble des acteurs de la filière : industriels, metteurs en marché, distributeurs et agriculteurs, avec l'appui des organisations professionnelles et des pouvoirs publics.



Ce programme est soutenu par l'union française des semenciers (UFS) et l'Association pour le recyclage des emballages de semences (ARES). Il s'inscrit dans le cadre de l'organisation nationale de collecte des produits d'agrofourniture en fin de vie, gérée par ADIVALOR.

Les organisations représentant l'industrie de la Protection de Plantes (UIPP, UPI), les Coopératives Agricoles (Coop de France, InVivo), les Négociants Agricoles (FNA) et les Agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'ADIVALOR.



**ADIVALOR**  
www.adivalor.fr